MEMOIRE

SUR

LE PROJET DE TRANSFORMER

L'UNIVERSITE D'OTTAWA

EN

UNIVERSITE DE LANGUE ANGLAISE

EXCLUSIVEMENT

F5012
.901?
M533

F7926

MEMOIRE

SUR

LE PROJET DE TRANSFORMER

L'UNIVERSITE D'OTTAWA

EN

UNIVERSITE DE LANGUE ANGLAISE

EXCLUSIVEMENT

F5012 1901? M533

SOMMAIRE

I. Que, s'il importe de fonder dans l'Ontario une université anglaise catholique, cette université doit être établie ailleurs qu'à Ottawa :

1° à Ottawa, elle ne réaliserait pas le dessein pour lequel elle aurait été fondée :
- *a)* elle ne serait fréquentée que par les catholiques anglais de la région appelée dans ce mémoire région d'Ottawa ;
- *b)* les catholiques anglais sont relativement peu nombreux dans cette région ; et
- *c)* les catholiques anglais se trouvent surtout dans les autres parties de l'Ontario.

2° à Ottawa, le maintien d'une université catholique anglaise n'est pas réalisable :
- *a)* pour se maintenir et prospérer, une université veut être alimentée par un million d'habitants ;
- *b)* dans la région d'Ottawa, il n'y a pas assez de catholiques anglais ;
- *c)* 1° même une simple faculté des arts n'y pourrait se maintenir ;
  2° l'augmentation de la population anglaise catholique est relativement nulle.

3° à Ottawa, une université catholique anglaise aurait des résultats funestes :
- *a)* Dans la région d'Ottawa, les Canadiens-français forment les ⅔ de la population catholique ;
- *b)* L'effet sur cette population de la fondation d'une université anglaise à Ottawa serait :
  1° d'enlever aux Canadiens-français l'espérance d'avoir une université de leur langue ;
  2° de les angliciser, et par là de les mener à l'apostasie.

II. Qu'une université anglaise à Ottawa ne pourrait pas devenir l'Université de tous les Anglais catholiques du Canada :
- *a)* à cause des distances ;
- *b)* à cause des différences dans les lois et dans l'exercice des professions entre les provinces de la confédération.

III. Que la concurrence des universités protestantes se ferait sentir autant et même plus à Ottawa qu'au centre de l'Ontario :

1205043

MEMOIRE

SUR LE PROJET DE TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA EN UNIVERSITÉ DE LANGUE ANGLAISE EXCLUSIVEMENT

Quelques-uns voudraient que l'Université d'Ottawa fût transformée et devint une institution anglaise.

Ils prétendent justifier leur dessein par trois raisons :

I — Il importerait que les catholiques anglais de l'Ontario eussent une université de langue anglaise : ils n'en ont point, et leurs enfants vont aux universités protestantes, dont ils prennent l'esprit ;

II — Il conviendrait que cette université fût à Ottawa, capital du Canada : elle serait l'université de tous les catholiques anglais du *Dominion ;*

III — Il serait enfin avantageux qu'elle eût son siège à Ottawa : elle y aurait un champ libre, tandis qu'ailleurs, à Toronto ou à Kingston, elle aurait à lutter contre des universités protestantes.

Nous voulons, dans ce mémoire, reprendre l'un après l'autre ces trois arguments, et y répondre. Les chiffres que nous donnerons ont tous été attestés sous serment par la formule : " Addito juramento de bonâ fide et de diligentiâ inquisitionis, computationum et distributionum. "

— o —

I

" Il importerait, dit-on d'abord, pour empêcher les jeunes catholiques anglais de fréquenter des institutions protestantes,

qu'il y eût dans l'Ontario une université anglaise catholique. "

En effet, cela serait heureux. Si la fondation et le maintien d'une université catholique anglaise dans l'Ontario sont possibles, que Rome en autorise l'établissement.

La question se présente autrement.

Nous ne nous opposons pas à l'établissement d'une université anglaise *dans l'Ontario ;* nous nous opposons à cet établissement à Ottawa.

I — A Ottawa, une université anglaise catholique ne réaliserait pas le dessein pour lequel elle aurait été fondée.

II — A Ottawa, le maintien d'une université catholique anglaise serait impossible.

III — A Ottawa, enfin, une université catholique de langue anglaise aurait des résultats funestes.

1° *Qu'une université catholique anglaise, à Ottawa, n'atteindrait pas l'objet qui doit être le sien.*

Le but d'une université anglaise et catholique dans l'Ontario doit être d'enlever aux institutions protestantes le plus grand nombre possible d'élèves catholiques de langue anglaise. Elle devrait donc être établie là où elle pourrait attirer à elle les enfants de la plus grande partie possible de la population anglaise catholique.

Or, Ottawa est précisément la ville de la Province d'Ontario où l'Université atteindrait le plus mal ce but principal, parce que

a) L'Université ne serait fréquentée que par les catholiques anglais de la région d'Ottawa ;

b) Les catholiques anglais sont relativement peu nombreux dans cette région ;

c) La majorité des catholiques anglais de l'Ontario se trouve dans d'autres parties de la province.

Il est facile d'établir ces trois propositions :

a) Qui fréquenterait l'université ?

Ceux pour qui elle aurait été fondée : les catholiques de langue anglaise.

Elle ne saurait compter sur d'autres élèves, à moins qu'on

veuille en faire un instrument d'anglicisation — ce qui serait un motif suffisant pour faire condamner le projet.

Mais le voudrait-on, qu'on ne pourrait amener de bon gré les catholiques de langue française à l'Université. Ceux qui connaissent nos populations le savent. Et si l'on voulait forcer les catholiques de langue française à envoyer leurs enfants à l'Université anglaise, qu'on réussisse ou non, qu'ils résistent ou qu'ils cèdent, dans un cas comme dans l'autre, de grands malheurs — nous le dirons plus loin — seraient le résultat de cette politique.

Du reste, le but de la fondation projetée serait d'accommoder les catholiques anglais. Donc l'Université serait fréquentée par les catholiques anglais.

Nous ajoutons : par les catholiques anglais *de la région d'Ottawa*.

En effet, l'expérience démontre que, pour s'alimenter, une université ne peut compter régulièrement que sur la population d'un certain territoire assez restreint. Or, Ottawa est situé sur la ligne de division entre la province de Québec et la province d'Ontario ; une université anglaise n'y pourrait donc exercer son influence que d'un côté, et y perdrait l'avantage de rayonner dans tous les sens. (Outre les raisons que nous donnerons au chapitre II, il faut faire remarquer que du côté de la province française de Québec, une université anglaise n'exciterait aucun intérêt.)

Eh ! bien, en donnant à l'Université d'Ottawa le cercle d'influence le plus large possible, et en tenant compte de toutes les circonstances favorables, on ne peut y faire entrer que les territoires suivants : les diocèses d'Ottawa, de Pembroke, d'Alexandria, de Kingston et du Sault-Sainte-Marie (l'est et le nord).

En dehors de ces limites, les catholiques anglais continueraient à aller à Toronto. On s'efforcerait en vain de les attacher à Ottawa, qui est trop éloigné. Sans doute, il viendrait à Ottawa quelques élèves de ces diocèses lointains ; mais ce serait des exceptions ; on ne pourrait compter sur ces élèves pour alimenter régulièrement l'institution.

L'université anglaise, à Ottawa, ne serait donc fréquentée que

par les enfants catholiques anglais de la région d'Ottawa décrite plus haut.

b) Or, quelle est la population catholique de langue anglaise de cette région ?

Diocèse d'Ottawa	30,272
" de Pembroke	19,261
" d'Alexandria	9,200
" de Kingston et du Sault-Sainte-Marie (l'est et le nord)	12,324
Total	71,057

Dans la région d'où l'université anglaise d'Ottawa pourrait espérer recevoir des élèves, il y a donc 71,057 catholiques de langue anglaise (recensement de 1901).

Nous reprendrons ce chiffre plus loin. Pour le moment, nous voulons seulement établir que les catholiques de langue anglaise, dans la région d'Ottawa, sont peu nombreux relativement à la population catholique anglaise du reste de la Province. Et c'est ce qui paraîtra dans le paragraphe suivant.

c)En effet, les provinces ecclésiastiques de l'Ontario comptent 228,453 (1901) catholiques de langue anglaise.

Dans l'Ontario, il y a donc 157,396 catholiques anglais que l'université d'Ottawa n'atteindrait pas.

Etablie pour accommoder le plus grand nombre possible de ces 228,453 catholiques anglais, sa situation à l'extrémité et sur les confins de la Province et au milieu des Canadiens français, ne lui permettrait de faire du bien qu'à 71,057.

L'université catholique anglaise ne pourrait-elle être située de manière à mieux remplir le rôle auquel on la destine ?

Au centre de l'Ontario, à Toronto, ou à Hamilton (où il n'y a pas même de collège protestant), elle se trouverait au milieu de la population catholique anglaise. La population catholique anglaise y est si dense, que dans les trois quarts d'un cercle, même restreint, dont l'université serait le centre, et en omettant, à

cause des distances, Muskoka, Parry-Sound, Essex et Kent, on aurait 125,683 (1901) catholiques anglais. En fait, il serait facile d'amener à Toronto ou à Hamilton la plupart des étudiants catholiques anglais de l'Ontario.

Nous concluons, sur ce point :

Qu'à Ottawa, une université anglaise catholique n'atteindrait pas le but pour lequel elle serait créée ; et

Que, pour donner les résultats qu'on doit en attendre, elle devrait avoir son siège au centre de l'Ontario.

2° *Qu'à Ottawa, le maintien d'une université catholique anglaise n'est pas réalisable.*

a) Pour se maintenir et prospérer, une université demande le concours de plus d'un million d'habitants.

L'expérience le prouve.

En Angleterre, on compte trois universités pour 32,526,075 (1901) habitants, soit 11,000,000 pour chaque université.

Aux Etats-Unis et en France, la proportion est à peu près la même.

Ontario a deux universités pour 2,182,947 (1901) habitants. C'est déjà trop, l'une d'elles végète.

Au Nouveau-Brunswick, Frédéricton, alimenté par 893,953 (1901) habitants n'est pas plus prospère.

Dans la province de Québec, McGill, avec environ 300,000 (1901) habitants, réussit, mais c'est grâce aux millions qu'on lui donne. La population canadienne-française, 1,322,115 habitants a deux universités ; n'est-ce pas trop ? On sait avec quelle difficulté elles se maintiennent.

b) Comment donc la région d'Ottawa, avec 71,057 habitants catholiques anglais, pourrait-elle faire vivre et alimenter une université ?

Ce serait une entreprise pour le moins hasardeuse !

Si même tous les catholiques anglais du Canada, 47,1391 (1901) de l'Atlantique au Manitoba (limites de 1881) plus 20,000 environ pour le reste du pays, étaient réunis dans la seule province d'Ontario et autour d'Ottawa, ils ne formeraient pas la moitié de ce qui est suffisant pour assurer la prospérité d'une uni-

versité. Et l'université d'Ottawa ne pourra cependant compter que sur une population de 71,057 !

Tenter l'entreprise, c'est aller à un désastre pire que celui de l'Université de Washington.

c) On peut faire ici deux objections auxquelles nous voulons répondre.

I. — L'université pourrait se borner à l'enseignement nécessaire au baccalauréat ès-lettres et ès-sciences, à une faculté des arts, ce qui exigerait un moindre concours.

D'abord, pourquoi établir une université dans un centre où elle ne pourrait se développer et où son action serait nécessairement restreinte, alors qu'ailleurs elle aurait plus de chance de grandir ?

Mais, même pour le cours collégial, ce que nous avons dit de l'insuffisance et de l'éloignement de la population catholique anglaise, s'applique encore, quoiqu'il faille modifier les chiffres.

Un collège classique, pour prospérer (un petit séminaire peut se contenter d'un peu moins) a besoin du concours de 100,000 habitants. Québec en a 15 pour une population de 1,322,115 et l'on dit que c'est trop.

Et pour un collège qui veut se développer en université, il faut un concours plus considérable. Et pour la région d'Ottawa, il faudrait davantage encore, à cause des mœurs et du peu d'état que l'on fait des études classiques.

Un collège classique anglais, à Ottawa, n'aurait aujourd'hui pour l'alimenter, que les deux cinquièmes environ de la population qui fait vivre le collège Saint-Michel, à Toronto ; bientôt, quand Pembroke et le Sault-Sainte-Marie auront leurs petits séminaires, ce chiffre sera encore réduit.

II — Il faut compter dira-t-on encore, sur l'augmentation de la population.

Oui. Mais c'est la population catholique de langue française qui augmente dans tout l'Ontario, et spécialement dans la région d'Ottawa.

De 1881 à 1901, la population catholique canadienne-française des provinces ecclésiastiques de l'Ontario a augmenté de 87,850 ;

la population anglaise catholique ne s'est accrue que de 2,010. Et le mouvement continue.

Dans la région d'Ottawa, telle que délimitée plus haut, la différence est encore plus sensible, car c'est là que se trouve surtout les Canadiens français ; et elle se fera de plus en plus grande, puisque le nord et le nord-ouest de l'Ontario sont colonisés par des Canadiens français. C'est de la Province de Québec qu'on fait venir les colons pour ces territoires.

Donc, la population anglaise catholique de la région d'Ottawa ne peut que diminuer proportionnellement dans un avenir prochain.

3° — *Qu'à Ottawa, enfin, une université catholique de langue anglaise aurait des résultats funestes.*

Ce point est délicat, mais d'une gravité telle qu'on ne peut l'omettre.

a) Comme nous l'avons dit, les provinces ecclésiastiques de l'Ontario comptaient, en 1901, 228,453 catholiques anglais, et 233,145 catholiques français. Et ces derniers augmentent rapidement en nombre. Et, eux non plus, ils n'ont pas d'université de leur langue.

N'y auraient-ils pas droit ?

Surtout n'auraient-ils pas droit de compter que le collège universitaire d'Ottawa demeurera français, et, le temps venu, pourra se développer et devenir l'Université dont ils ont besoin, puisque cette institution se trouve au milieu d'eux ?

Il y a dans la région d'Ottawa 71,057 catholiques anglais ; les Canadiens français (tous catholiques) y sont au nombre de 169, 169.

Si les limites assignées à la région d'Ottawa ne paraissaient pas justes, et qu'on voulût, pour plus de sûreté, retrancher la partie prise dans Kingston et prendre tout le Sault-Sainte-Marie, on arriverait à des chiffres encore plus éloquents : 63,034 catholiques anglais, pour 174,031 Canadiens français catholiques.

Les représentants des autres nationalités sauf les sauvages et les Italiens qui ne font que passer, sauf aussi l'unique exception de 1,400 Polonais établis à Wilno de Pembroke avec un curé de

leur nation, forment une minorité sans importance. Nous ne les avons pas compris dans nos calculs.

Donc, dans la région d'Ottawa, les Canadiens français forment près des deux tiers de la population catholique. C'est là qu'ils se trouvent en plus grand nombre et en groupes plus compacts.

b) Quel serait sur cette population l'effet de l'établissement d'une université anglaise catholique à Ottawa ?

I — Cela rendrait impossible la fondation d'une université catholique française dans cette région, et enlèverait aux Canadiens français l'espérance légitime qu'ils ont d'en fonder une.

Ottawa est le seul endroit dans l'Ontario, où les catholiques français peuvent espérer établir une université. Ils y ont droit ; ils y ont déjà travaillé. Ce serait une injustice que de les en priver.

II — Cette injustice serait cruellement ressentie par la population. Si elle était consommée, on pourrait s'attendre à des résistances désastreuses, à la guerre civile religieuse.

Les Canadiens français ne veulent pas imposer leur langue aux catholiques anglais. Ils ne demandent pas qu'on établisse une université française au milieu des catholiques anglais, à Toronto, à Hamilton, ou à Kingston ; mais ils ne souffriront pas qu'on mette une université anglaise au milieu d'eux, à Ottawa. Ils ne veulent pas franciser les autres ; mais ils demandent qu'on ne les anglicise pas.

Or, l'établissement d'une université anglaise à Ottawa ne peut avoir qu'un résultat : l'anglicisation forcée des Canadiens français de la région. Si on le tente, les Canadiens français se soulèveront, et il y aura des apostasies nombreuses. Le temps n'est plus où on pouvait impunément les opprimer ; ils ont pris conscience de leurs droits, et si Rome autorisait cette tentative dirigée contre eux, ce serait un coup terrible porté à leur foi.

Et dans la suite, on verrait de plus grands malheurs.

La langue maternelle chez les Canadiens français est la plus forte sauvegarde de la foi catholique. L'Université anglaise d'Ottawa, par la formation des jeunes gens, par son action sur les classes instruites, par son influence et son autorité, par la création d'un clergé de langue anglaise, angliciserait nos popula-

tion. La différence de langage ne les garderait plus ; l'esprit national s'effacerait à la lecture des journaux, des livres et des revues anglaises protestantes, le sens catholique se perdrait ; les relations avec les Anglais protestants se multiplieraient ; les mariages mixtes suivraient ; et l'apostasie des Canadiens français se ferait plus rapidement que celles des Irlandais et des Allemands des Etats-Unis et de l'Ontario.

L'anglicisation des Canadiens français est le rêve des pires ennemis de l'Eglise. Ils veulent faire du Canada et des Etats-Unis deux pays protestants, et ils sentent bien qu'ils n'y sauraient réussir, tant que les Canadiens français garderont leur langue. Par ses effets certains, l'anglicisation est une question religieuse, au Canada surtout. M. Sigfried, un protestant, l'a constaté dans son livre, *Le Canada, les Deux races*. Un autre protestant, M. Fitchett, a écrit que le *Canadianisme français catholique* était le grand obstacle à la fusion des races et des religions au Canada, et que la langue française faisait de la Province de Québec, un " jardin fermé ", c'est-à-dire fermé à l'hérésie protestante.

Ce "jardin fermé", qu'est aussi la région canadienne-française d'Ottawa, l'université anglaise l'ouvrirait au protestantisme par l'anglicisation, et par les mariages mixtes qui suivraient fatalement.

Le résultat serait le même qu'aux États-Unis, par exemple, " Nous devrions avoir, dit Mgr McFaul, de Trenton, quarante millions de catholiques aux États-Unis, et nous n'en avons que 12 millions " (les statistiques établissent en effet que la moitié de la population des États-Unis devraient aujourd'hui être catholique) ; et l'épiscopat américain donne comme cause les mariages mixtes, qui en trois générations effacent toute trace de catholicisme.

Alors donc qu'une Université anglaise à Ottawa n'accommoderait pas même les catholiques anglais, pour qui on prétendrait l'établir, elle ferait donc à l'Église catholique, parmi les Canadiens français au milieu desquels elle se trouverait, un tort incalculable.

II

" A Ottawa, dit-on en deuxième lieu, l'université serait l'université de tous les catholiques anglais du Canada."

Nous répondons que cela ne serait point.

a) à cause des distances ;

b) à cause des différences dans l'exercice des professions entre les Provinces de la Confédération.

a) On ne peut espérer attirer à Ottawa les élèves des provinces maritimes, non plus que de l'ouest canadien. Les distances sont trop considérables. Les catholiques anglais du Canada sont dispersés sur un territoire qui a 3,000 milles de long. Il y en a 161,164 sur les côtes de l'Atlantique !

b) Au Canada, les lois concernant l'instruction publique et l'admission dans les professions libérales sont du ressort des Chambres provinciales, et non du gouvernement fédéral.

Il faudrait donc, à Ottawa, pour satisfaire aux exigences des provinces, autant de départements, autant d'universités qu'il y a de provinces dans la confédération.

Pour les professions légales, les lois civiles, les lois scolaires, les lois municipales, elles varient d'une province à l'autre, et sont même souvent totalement différentes.

Il est impossible, qu'un avocat, par exemple, versé dans la connaissance des lois d'une province, exerce sa profession dans la province voisine. Et il serait ridicule d'exiger des candidats les connaissances requises pour l'exercice d'une profession dans toutes les provinces du Dominion.

Il est vrai que l'échange de diplômes se fait parfois entre les universités canadiennes ; mais jamais l'échange des brevets d'admission à l'exercice des professions libérales.

Au contraire, même sans tenir compte des différentes connaissances requises, il resterait un obstacle insurmontable ; la protection que les membres des professions accordent à ceux de leur province.

L'Acte de l'Amérique du Nord donne aux Provinces le droit de régler pour elles ces questions, et on ne peut le leur enlever.

La Saskatchewan et peut-être l'Aberta ont admis, il y a quelques années, à l'exercice de la médecine les medecins des autres provinces, mais temporairement et par exception, à cause du manque de médecins dans ces pays nouveaux et en attendant que l'organisation locale soit faite.

L'idée d'une université anglaise pour tout le Canada est donc chimérique. L'Université d'Ottawa, transformée ou non, devra rester Ontarienne, comme du reste le veulent sa charte civile et sa charte ecclésiastique.

III

"Enfin, ajoute-t-on, il serait avantageux que l'université catholique anglaise eût son siège à Ottawa, où elle aurait le champ libre et n'aurait pas à redouter la concurrence des universités protestantes. "

La concurrence de Toronto et de Kingston se ferait sentir autant et même plus à Ottawa qu'ailleurs.

a) à cause de la distance ;

b) à cause du milieu ;

a) La distance.

Sur les 228,453 catholiques anglais de l'Ontario, 71,057 seulement trouveraient avantageux de se rendre à Ottawa, nous l'avons vu. Les autres, 157,396, seraient naturellement rattachés à Toronto ou à Kingston. Les universités protestantes n'auraient aucun effort à faire pour attirer à elles ces 157,396 catholiques anglais, dont la clientèle leur appartient déjà et au milieu de qui elles sont placées. De ce côté, la lutte serait impossible. Tandis que, située au centre de l'Ontario, l'Université anglaise catholique serait à proximité de ceux qu'elle doit accommoder et pourrait lutter avec avantage.

Ajoutons que la question de clocher s'en mêlerait et rendrait la concurrence des universités protestantes encore plus sérieuse à Ottawa qu'au centre de l'Ontario.

b) Le milieu canadien-français empêcherait aussi nombre d'Anglais d'envoyer leurs enfants à Ottawa du moins tant que l'œuvre d'anglicisation ne serait pas achevée.

La concurrence des universités protestantes serait donc plus à craindre à Ottawa qu'à Hamilton ou à Toronto.

Nous concluons que, si une université catholique anglaise doit être fondée, elle ne devrait pas l'être à Ottawa et que l'Université d'Ottawa doit être française.